

Date : 06/10/12

De Rio à Québec - «L'économie sociale a des devoirs d'innovation»

Coopératives et mutuelles doivent s'imposer comme des acteurs économiques incontournables

Etienne Plamondon-Emond



Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir

Square Victoria, Montréal, octobre 2011. Le militantisme issu du mouvement Occupy doit passer par l'entrepreneuriat d'économie sociale, selon Thierry **Jeantet** .

L'économie sociale, qui englobe le mouvement coopératif et mutualiste, « a un tournant à prendre », considère Thierry Jeantet. Entretien avec le président des Rencontres du Mont-Blanc (RMB) et directeur général d'Euresa.

a Évaluation du site

Edition Internet du quotidien québécois "Le Devoir". Les articles proposés sont variés et en nombre, traitant de divers sujets comme l'économie, la politique, les sciences, l'art, la culture, la nature, le sport, etc.

Cible
Spécialisée

Dynamisme* : 88

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

Dans une plaquette intitulée **Sociétale démocratie** : un **nouvel horizon** , qui vient tout juste d'être publiée en France par les éditions Ligne de repères, Thierry Jeantet exprime son souhait de voir le mouvement Occupy et celui des indignés se transformer afin qu'ils ne se résument pas qu'à un simple feu de paille.

Pour y arriver, les militants doivent passer en mode d'action et entreprendre des initiatives. Certes, certains engagements devront toucher directement la politique, mais ce militantisme doit aussi passer par l'entrepreneuriat d'économie sociale, prévient M. Jeantet, c'est-à-dire un entrepreneuriat rattaché à des entreprises aux responsabilités et aux résultats partagés.

Un type d'entrepreneuriat qui « correspond à une attente », assure-t-il en entrevue téléphonique depuis la Grèce, où il était pour assister à la réunion du conseil d'administration d'une coopérative d'assurance. « Il y a un modèle d'entreprise innovant qui doit être valorisé, au moment même où beaucoup d'acteurs politiques, syndicaux, sociaux sont à la recherche de ce modèle et n'ont pas tous compris qu'il existait déjà et qu'il avait déjà largement fait ses preuves. »

À la veille du Sommet international des coopératives de Québec, Thierry Jeantet espère que la lumière sera faite sur « les forces réelles de l'économie sociale, qui sont beaucoup plus puissantes et beaucoup mieux organisées qu'on ne veut bien le dire généralement ». Il rappelle les résultats de l'étude Global300, menée par l'Alliance coopérative internationale (ACI). Il y est estimé que les 300 plus importantes coopératives génèrent ensemble un chiffre d'affaires de 1600 milliards de dollars, soit l'équivalent du PIB du pays en neuvième position des puissances économiques du monde. D'ailleurs, dans son dernier essai, Thierry Jeantet plaide que les acteurs de l'économie sociale doivent cesser d'être considérés, voire de se considérer, comme « une béquille du capitalisme » ou « une roue de secours pour équilibrer les problèmes de cohésion sociale ». Plutôt que de se cantonner à des rôles de figurant, ces coopératives et mutuelles doivent oser prendre les devants de la scène et s'imposer comme des acteurs économiques incontournables.

« Je pense que l'économie sociale a besoin aussi de muscler ses propres moyens. Elle a dans ses rangs de grandes banques coopératives et de grandes banques mutualistes, sur presque tous les continents. Elles pourraient certainement travailler plus entre elles pour financer le développement international de l'économie sociale. Ça veut dire qu'il faut probablement inventer de nouveaux véhicules financiers et que l'économie sociale a des devoirs d'innovation. »

Aussi, Internet pourrait jouer en faveur du mouvement coopératif si celui-ci ne rate pas le coche, croit M. Jeantet. « L'organisation de la société civile sous forme associative, coopérative et mutualiste peut être facilitée par ces nouvelles technologies », observe-t-il. L'ouverture à des logiciels libres, par exemple, stimule ce concept de coopération, qui s'étend actuellement dans l'agriculture par le biais des semences libres. Les plateformes web encouragent aussi le prêt entre particuliers et le marché des prêts « de pair à pair ». Il devient donc maintenant possible, pour les prêteurs et les emprunteurs, de concrétiser des accords sans passer par une banque. Les coopératives et les mutuelles, qui ont déjà créé des systèmes de propriété privée partagée, ont donc tout à gagner à miser sur Internet pour se développer.

De plus, Internet et les médias sociaux accélèrent cette transition de l'organisation du travail, au sein des entreprises, d'une hiérarchie à la verticale vers une conception latérale ou transversale. « C'est déjà une habitude de l'économie sociale, qui a l'habitude de rassembler différents acteurs et de les faire travailler de manière plus horizontale que hiérarchique. Le fonctionnement démocratique des coopératives, des mutuelles et des associations va depuis longtemps dans ce sens. »

Collaboration 2.0

Les nouvelles générations, grandissant dans cette forme de collaboration 2.0, sont d'ailleurs de plus en plus conditionnées à oeuvrer de cette façon. « Je pense personnellement que c'est une chance pour l'économie sociale, parce que ça va dans le sens de son modèle. »

Aussi, l'économie sociale revaloriserait réellement le travail des salariés, selon M. Jeantet, alors que le système actuel, « qui rend les riches improductifs plus riches et les pauvres productifs plus pauvres, est en train de trouver ses limites. La valeur du travail qu'on essaye de remettre à l'honneur n'est qu'un écran de fumée vanté par ceux-là mêmes qui ne travaillent pas mais qui spéculent », critique-t-il dans son dernier livre.

Or il précise en entrevue que « l'écart des salaires dans le monde coopératif, par rapport aux entreprises traditionnelles équivalentes, en moyenne, est beaucoup plus resserré ». Les discussions de nature démocratique, puis les règles bien établies d'une juste répartition des excédents favorisent cette équité, tant chez les salariés que, dans certains cas, chez les consommateurs.

Dans la dernière année, les Rencontres du Mont-Blanc ont entrepris plusieurs démarches pour sensibiliser les gouvernements du monde à l'économie sociale. Dans le cadre de la conférence Rio + 20, pour laquelle ils avaient un laissez-passer formel, ils ont envoyé une lettre à 194 chefs d'État. Cette missive comportait vingt propositions liées à cinq grands chantiers de l'économie sociale. Thierry Jeantet fait part de sa déception, comme la plupart des représentants de la société civile. Il juge que le texte adopté en juin dernier était « vague, sans engagement et saupoudré de quelques déclarations sympathiques », l'économie sociale se retrouvant négligée, comme plusieurs autres concepts.

« On ne s'est pas laissé décourager une seconde », déclare par contre M. Jeantet. L'événement organisé par les RMB à l'intérieur de Rio + 20 a piqué la curiosité et attiré l'attention, particulièrement chez les gouvernements latino-américains. Depuis, une nouvelle campagne de sensibilisation a été mise en branle auprès des 194 États, alors que les RMB se préparent à intervenir dans l'élaboration des objectifs du développement durable pour 2015. Un dialogue permanent a d'ailleurs été ouvert avec des instances internationales, dont l'ONU.

S'il admet que le mouvement coopératif s'affirme, se rallie et s'organise davantage depuis la crise financière de 2008, il prévient qu'il faut « être prudent, parce que tout ça doit être consolidé. Il y a, à mon avis, encore beaucoup beaucoup de travail à faire. Il ne faut rien lâcher, mais on sent qu'on est à un tournant. Il faut en profiter. »